

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MULHOUSE  
Conseil d'Administration du 10 novembre 2023**

**8 administrateurs présents (15 en exercice, 3 procurations, 4 absents)**

**DELIBERATION N° 2023-51**

**INFORMATION AU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE  
PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT PAR DELEGATION (ADM/5.2.3/51)**

Afin de faciliter le fonctionnement de l'établissement public et d'accélérer le règlement des affaires, le Conseil d'Administration a délégué en date du 24 février 2022 une partie de ses attributions au président et au vice-président, en application des articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette délégation de pouvoirs est assortie de l'obligation de rendre compte au Conseil d'Administration des décisions prises par le Président ou le Vice-Président.

Les décisions suivantes ont été prises en application de ces dispositions :

**Marchés publics et autres contrats de prestations :**

- Notification le 05/10/2023 d'un marché « accompagnement et formalisation du projet de l'unité Seniors pour le service Santé, Seniors et Handicap du CCAS » d'un montant de 10 400 € HT au prestataire RELAYANCE à Mulhouse.
- Notification d'un marché à 2 lots pour la fête de Noël des personnes âgées de Mulhouse :
  - lot 1 – fourniture de cadeaux distribués aux personnes âgées notifié le 26/10/2023 d'un montant de 30 000€ HT maximum au prestataire Cora Dornach.
  - lot 2 – spectacle de divertissement pour personnes âgées notifié le 26/10/2023 pour un montant de 4 200 € HT au prestataire SARL LPF Events (Paradis des Sources de Soultzmatt).

**Aide Sociale Facultative :**

- 288 décisions individuelles, du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 septembre 2023 (détail en PJ et décisions individuelles consultables en séance, conformément au règlement intérieur du CCAS).

**Domiciliations :**

- Du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 septembre 2023 (détail en PJ)
  - 41 domiciliations accordées (dont 32 premières demandes)
  - 0 refus
  - 15 radiations.

Le Conseil d'Administration a pris acte des décisions prises par délégation de pouvoir.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michèle LUTZ'.

PJ : 2

Service Solidarité, Secours  
et Insertion

**Affaire suivie par :**

Aubierge APPOLINAIRE  
Cheffe de service  
📞 06 34 21 73 00  
✉️ [aubierge.appolinaire@mulhouse-alsace.fr](mailto:aubierge.appolinaire@mulhouse-alsace.fr)

Le 20 octobre 2023

**Objet : Décisions de la Commission d'allocation de secours**

**A. Période du 01.09.2023 au 30.09.2023**

- ✓ Nombre de décisions individuelles : 288

**B. Période du 01.09.2023 au 30.09.2023**

**1. Répartition :**

- ✓ 288 décisions individuelles prises pour un total de 673 personnes
- ✓ 224 décisions favorables
- ✓ 64 refus

**2. Bon alimentaires :**

- ✓ 17 970€ de bons alimentaires délivrés

**3. Typologie du public :**

- ✓ Familles monoparentales : 32%
- ✓ Hommes isolés : 24%
- ✓ Femmes isolées : 22%
- ✓ Couple sans enfants : 5%
- ✓ Couple avec enfants : 17%

**POINT DE SITUATION DES DOMICILIATIONS**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2023**  
**CCAS de Mulhouse**  
**Service Solidarité Secours et Insertion**

**Cadre légal** : loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

**Définition** : La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques ou sociaux. Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et de consulter son courrier de façon confidentielle et constante.

**OPÉRATEURS AGRÉES POUR LE TERRITOIRE MULHOUSIEN / TYPE DE PUBLIC :**

- CeA - Plateforme RSA Sud : bénéficiaires du rSa non accompagnés ou accompagnés par la collectivité
- ALSA : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- CIAREM : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- SURSO : public de droit commun sans domicile fixe ou hébergé à l'hôtel via le SIAO et accompagné par l'association
- APPONA 68 : gens du voyage
- SPADA de l'Association ACCES : demandeurs d'asile primo arrivants

**Début de période des statistiques**

**01/09/2023**

**Fin de période des statistiques**

**30/09/2023**

Source : logiciel DOMIFA (logiciel créé par l'Etat utilisé par l'ensemble des opérateurs du Haut-Rhin)

<b>Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droit</b>	<b>739</b>
Nombre de domiciliés	490
Nombre d'ayants-droit	249

**Nombre de domiciliés actifs par sexe**

Femme	132
Homme	358

**tranche d'âge**

MINEURS	178
MAJEURS	561

**Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge**

MINEURS	0
MAJEURS	490
Moins de 15 ans	0
15-19 ans	5

20-24 ans	40
25-29 ans	83
30-34 ans	93
35-39 ans	82
40-44 ans	50
45-49 ans	44
50-54 ans	30
55-59 ans	24
60-64 ans	18
65-69 ans	12
70-74 ans	5
75 ans ou plus	4

#### **Nombre de domiciliés actifs par type de ménage**

Couple avec enfant(s)	71
Couple sans enfant	14
Femme isolée avec enfant(s)	44
Femme isolée sans enfant	55
Homme isolé avec enfant(s)	22
Homme isolé sans enfant	277
Non renseigné	7

#### **Situation résidentielle**

Domicile mobile (ex: caravane)	15
Hébergement social (sans service courrier)	36
Hébergé chez un tiers	327
Hôtel	32
Sans abris / Squat	42
Autre	33
Non renseigné	5

#### **Cause de l'instabilité de logement**

Errance	34
Expulsion	2
Hébergé, mais ne peut justifier d'une adresse	374
Personnes itinérantes	7
Rupture familiale et/ou conjugale	12
Sortie d'une structure d'hébergement	7
Violence familiale et/ou conjugale	7
Autre	33
Non renseigné	14

#### **Motif principal de demande de domiciliation**

Exercice des droits civils ou civiques	141
Accès aux prestations sociales	135
Autre	207
Non renseigné	7

## 2. ACTIVITÉ DU 01/09/2023 AU 30/09/2023

<b>délivrées</b>	<b>41</b>
Dont premières demandes conclues par une attestation d'élection de domicile	32
Dont renouvellements	9
Ayants-droits concernés	1+
<b>RADIATIONS</b>	<b>15</b>
<b>Répartition des radiations par motif</b>	
À la demande de la personne	4
Plus de lien avec la commune	0
La domiciliation est arrivée à échéance (1 an) et son renouvellement n'a pas été sollicité	2
consécutifs	0
Non-respect du règlement	0
Entrée dans un logement/hébergement stable	2
Autre	7
<b>DEMANDES REFUSEES (y compris renouvellements)</b>	<b>0</b>
<b>Répartition par motif de refus</b>	
En dehors des critères du public domicilié	0
Absence de lien avec la commune	0
Nombre maximal domiciliations atteint	0
Autre	0
<b>Répartition des orientations</b>	
Orientation vers CCAS	0
Orientation vers Organisme agréé	0
Orientation vers CIAS	0
Autre orientation	0
<b>3. TOTAL DES INTERACTIONS DU 01/09/2023 AU 30/09/2023</b>	
Appel téléphonique	76
Colis enregistré	0
Colis remis	2
Courrier enregistré	426
Courrier remis	473
Avis de passage enregistré	21
Avis de passage remis	25
courriers)	529
Pli non-distribuable enregistré	22
Connexion au portail usager	0